

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES ATROCITÉS AU VIETNAM—DEMANDE D'ENQUÊTE PAR LA CIC OU L'ONU

[Traduction]

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, le 25 novembre, le 27 novembre et le 5 décembre, en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, j'ai posé au premier ministre certaines questions relatives aux présumées atrocités commises par les troupes américaines au Vietnam. Je voudrais poser toutes ces questions au ministre, si vous me le permettez. Premièrement, le gouvernement ou le ministère des Affaires extérieures a-t-il enjoint à notre représentant auprès de la Commission internationale de contrôle d'enquêter sur la situation? Deuxièmement, le gouvernement a-t-il chargé notre représentant permanent aux Nations Unies d'aborder la question avec le Secrétaire général de cet organisme? Troisièmement, le ministère a-t-il étudié les propositions de certains professeurs de droit, dont le premier ministre a dit beaucoup de bien, au sujet des mesures qui devraient être prises aux Nations Unies?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis prêt à répondre à ces questions. Ma déclaration sera cependant plus longue que vous le permettriez. Je suis prêt maintenant à faire la déclaration si la Chambre consent à revenir à l'appel des motions.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à revenir à l'appel des motions pour entendre une déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures?

Des voix: Entendu.

Et la Chambre étant revenue à l'appel des motions:

AFFAIRES COURANTES

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES MASSACRES AU VIETNAM

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, comme l'a dit le député d'York-Sud (M. Lewis), il a posé plusieurs questions au sujet des massacres qui auraient été perpétrés au Vietnam par les troupes des États-Unis, du Vietnam du Sud, du Viet Cong et du Vietnam du Nord. Avec la permission de la Chambre, je voudrais faire une déclaration sur cette question aujourd'hui.

Je n'ai pas besoin, je pense, d'insister sur le sentiment d'horreur que nous avons tous éprouvé, au Canada, devant le flot de nouvelles qui ont paru au cours des deux dernières semaines au sujet du comportement qu'auraient eu des combattants des deux camps à l'égard les uns des autres et envers des civils innocents. Toutes les guerres sont horribles, quelles qu'en soient les origines et quelles que soient les explications qu'en donnent les belligérants ou les historiens. Elles deviennent tout spécialement horribles quand les règles du comportement militaire sont elles-mêmes mises de côté; quand des individus commettent de façon délibérée des actes de terrorisme et des assassinats; quand bombardements et canonnades se font sans discernement; quand on rejette la façon admise par la communauté internationale de traiter les prisonniers de guerre; quand des milliers de civils d'une ville donnée sont exécutés systématiquement et jetés dans des fosses communes; quand on tue de sang-froid des femmes et des enfants dans les villages. On peut donner des explications, mais ni l'un ni l'autre des deux camps ne peut justifier de tels actes. Il me semble que le trouble profond qu'éprouvent ces temps-ci les Américains indique bien qu'ils sentent profondément eux aussi que ces choses-là ne peuvent pas se défendre.

Depuis que les événements de My Lai ont été signalés à l'attention de la population et du gouvernement des États-Unis, celui-ci a réagi d'une façon tout à fait conforme à la pratique habituelle des États démocratiques. Un comité du Sénat des États-Unis a examiné la preuve et le Secrétariat à la Défense a institué une enquête aux plus hauts échelons. Des accusations au criminel ont été portées contre les personnes inculpées de complicité à cet égard. Le Secrétaire d'État Rogers nous a dit la semaine dernière à Bruxelles que son gouvernement est résolu à engager des poursuites au criminel avec toute la rigueur possible et à infliger à tous les militaires américains reconnus coupables la punition qu'ils ont de toute évidence méritée. Au cours d'une conférence de presse télévisée lundi soir, le Président Nixon a prononcé les paroles suivantes devant le public américain:

A ce qu'il paraît, c'est assurément un massacre qui ne saurait se justifier en aucune circonstance... Jamais nous ne pouvons excuser ni surtout commettre de massacres à l'endroit des populations civiles pour atteindre nos objectifs.

Il devait aussi ajouter:

Je vais faire tout en mon pouvoir pour obtenir la mise au jour de tous les faits et pour que ceux que l'on accuse—s'ils sont reconnus coupables—soient punis.

La poursuite normale des enquêtes et des procédures au criminel déjà en cours aux États-Unis devrait révéler les détails de cet